

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
06/09/2023

Tout au long de l'année, les services d'Artois Mobilités cherchent, en lien avec l'ensemble des mairies du territoire, à identifier les améliorations possibles sur le réseau Tadao. La mise en œuvre de ces mesures est comme chaque année planifiée pour la rentrée scolaire. Ce communiqué reprend donc l'ensemble des changements apportés au réseau Tadao en ce début du mois de septembre :

## Bulle 3 et Chronopro - Vendin-le-Vieil

La Bulle 3 profite des nouveaux aménagements réalisés par Artois Mobilités sur le site de Lens2. Les bus utilisent dorénavant la voie bus située derrière le Drive de Cora pour aboutir rue des poissonniers et repartir en direction de la station "Parc des Cytises". Le terminus est situé à la nouvelle station implantée entre le Drive et le magasin Conforama qui s'appelle "Lens2". La station existante devant Leroy Merlin est renommée "Lens2 Entrée B".

Un nouvel arrêt nommé "rue du Bois" a été créé pour desservir le CFA 3AS via le service ChronoPro « ZI du Bois Rigault ».



## Ligne 22 - Noyelles-les-Vermelles

La ligne 22 effectuera un départ supplémentaire à 11h20 de la gare de Béthune en direction de Lens.

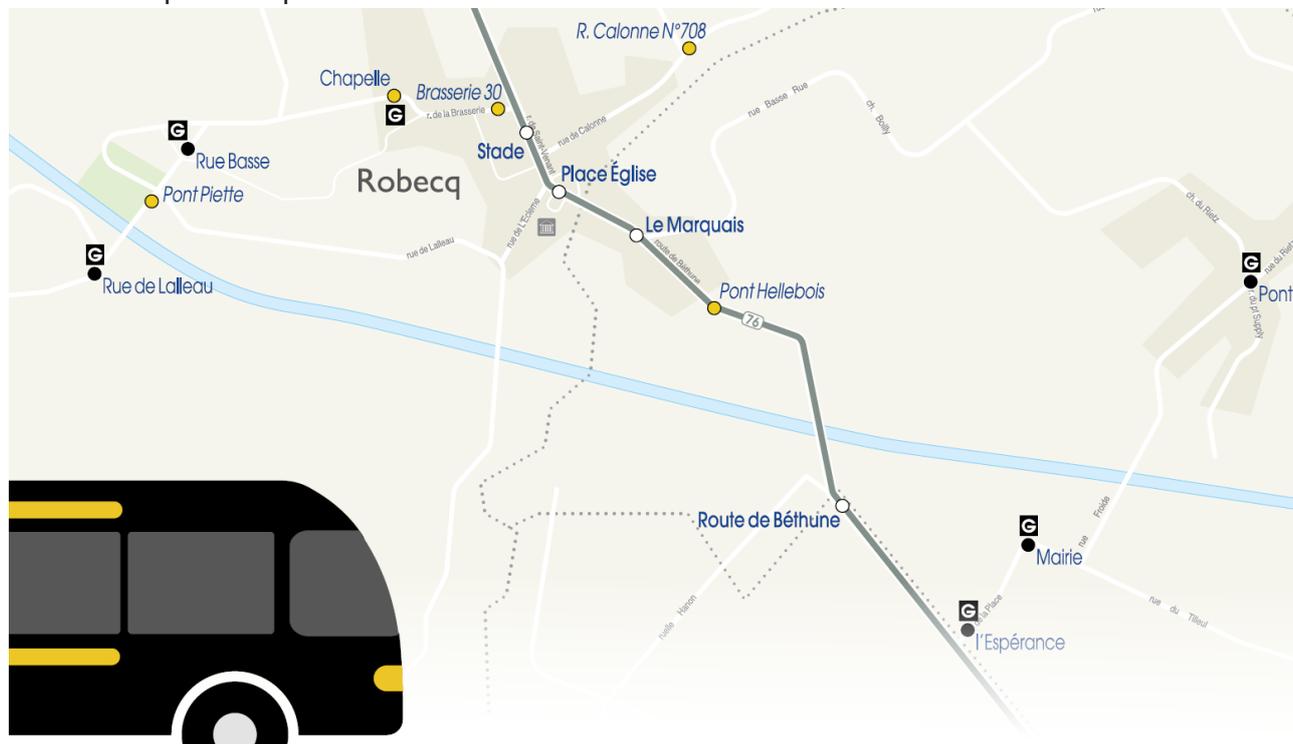
## Ligne 56 et 58 - Annequin

La ligne 56 se voit ajouter 2 courses supplémentaires à la demande. Une arrivée en gare de Béthune à 14h46 ainsi qu'un départ de la gare à 19h07.

Pour la ligne 58, il y a l'ajout d'une course régulière (départ à 16h12 de l'arrêt "Marignane") et de 2 courses à la demande pour une arrivée à 9h09 à l'arrêt "Marignane" et une autre à 14h30 au centre commercial d'Auchy-les-Mines)

## Allobus G - Robecq

L'arrêt "Chapelle" dispose désormais de la desserte de l'Allobus G.



## Bulle 6 – Lillers

La Bulle 6 si elle a été prolongée depuis une année maintenant jusqu'à Lillers, il restait quelques aménagements « BHNS » à réaliser. Les derniers travaux sont donc en train de s'achever avec :

- en août, les enrobés ont été fait au carrefour des rues Basly et Lamendin à Auchel
- en octobre, durant les vacances scolaires, des travaux de voiries pour aménager un carrefour à feux auront lieu à l'entrée de ville de Lillers, du côté de l'aire de covoiturage.
- En novembre, il y aura l'aménagement d'un quai au niveau de cette aire de covoiturage ainsi que la réalisation d'une traversée piétonne à Burbure, devant la mairie.

Ces aménagements devraient être terminés début décembre. La Bulle 6 profitera d'un itinéraire complètement prioritaire ainsi que des quais complètement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Navette Bollaert-Delelis

La navette Bollaert-Delelis, dans sa version 2023/2024, a été lancée à l'occasion du premier match de la saison. Pour rappel, un nouveau parking, nommé « CRVO », en bordure d'A21, au nord de Lens, double la capacité de la navette par rapport à la saison dernière. Le parking CRVO ouvre 2h30 avant chaque match et la première navette en direction du stade part 2h00 avant le coup d'envoi. Il est à noter que la navette sera aussi mise en place pour chaque match de ligue des champions, comme de coupe de France, que jouera le RCL à domicile.

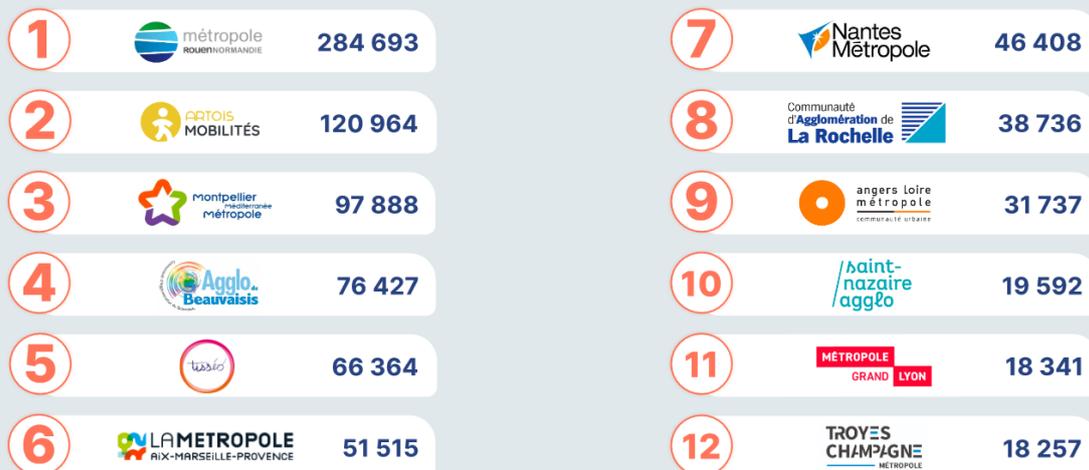
## Covoiturage

Sur le premier semestre 2023, Artois Mobilités devient la seconde autorité organisatrice de mobilités (AOM) à recenser le plus de trajets de covoiturage en France. Sont concernés les trajets intra-AOM, hors Ile de France Mobilités, sur le premier semestre 2023. Les données sont tirées du registre de preuve de covoiturage (Ministère de la transition écologique).

### Des AOM locales engagées en faveur du covoiturage

Le top 12 des AOM qui recensent le plus de trajets de covoiturage n'offre pas de surprise: la quasi exclusivité des AOM mènent un projet de soutien du covoiturage en lien avec un opérateur spécialisé.

Saint-Nazaire Estuaire Agglo bénéficie pour sa part des trajets réalisés par des employeurs clés comme Airbus ou Daher et du soutien de la région Pays de la Loire.



Données: Trajets intra-AOM, hors IDFM, sur le premier semestre 2023; registre de preuve de covoiturage.

Panorama du covoiturage du quotidien en France - KAROS - 1<sup>er</sup> semestre 2023

Pour rappel, depuis 2020, Artois Mobilités a mis en place sur le réseau TADAO, un service de covoiturage domicile-travail destiné aux 650 000 habitants de nos trois agglomérations. Ce dispositif traduit notre volonté d'offrir, en ces temps de crise, des solutions mobilités efficaces et accessibles au plus grand nombre. Ainsi, aujourd'hui, l'offre TADAO permet aux passagers de ne rien payer et aux conducteurs d'être rémunérés en moyenne 160€/mois\*. Auxquels vient donc s'ajouter la prime de 100€ du gouvernement pour tout nouvel usager du service.

\*sur la base d'un trajet de 20km aller / 20 km retour, 5 jours par semaine, avec 2 passagers à bord du véhicule

**Comme chaque année, vous pouvez retrouver en ligne, les fiches qui résument l'ensemble des solutions de mobilités proposées par TADAO, commune par commune.**

<https://www.artois-mobilites.fr/fiches-150communes/>

### **À propos de Artois Mobilités**

Artois Mobilités (ex-SMTAG) est l'autorité organisatrice de la mobilité qui gère le réseau de transport en commun TADAO sur les agglomérations de Lens-Liévin, Henin-Carvin et Béthune-Bruay. Avec 150 communes desservies et plus de 650 000 habitants, TADAO se positionne dans le top 10 des plus importants réseaux de l'hexagone. Unique, ce réseau ne présente pas de ville-centre, mais 6 communes, de 25 000 à 33 000 habitants, répartis sur un territoire de près de 1 000 km<sup>2</sup> [www.artois-mobilites.fr](http://www.artois-mobilites.fr)

### **Contacts presse**

**Artois Mobilités, Benoît DESCAMPS – Responsable communication - 06 794 726 83 – [contact@am62.fr](mailto:contact@am62.fr)**